

Paris, le 18 décembre 2017

Le Président

N/REF: IM/JB/CO-17-135

Objet : ESMAE-Taxe d'apprentissage-OCTA

Chère consœur, cher confrère,

Comme vous le savez, le FAF.TT est, depuis deux ans, l'organisme collecteur de la taxe d'apprentissage (OCTA) de la branche. Je vous rappelle l'importance pour notre profession de verser votre taxe d'apprentissage au FAF.TT qui correspond à notre volonté de soutenir le développement de l'apprentissage.

Il est par ailleurs important de continuer à affecter une partie de votre taxe d'apprentissage à l'ESMAE, l'école de la profession, qui forme les futurs collaborateurs permanents des agences d'emploi. Notre école, qui a cinq établissements (Paris, Lyon, Angers, Bordeaux et Strasbourg) est en effet financée en grande partie par votre taxe d'apprentissage.

Comptant sur votre mobilisation, je vous prie d'agréer Chère consœur, cher confrère, l'expression de mes salutations les plus sincères.



Gilles Lafon

